

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

RECUEIL DES ACTES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

MOIS : JANVIER-FEVRIER-MARS 2020

SOMMAIRE

1-DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 JANVIER 2020

| | |
|--|--------------|
| Dob 2020 | Page 1 à 2 |
| Avenant caf/commune convention de financement et d'objectifs du ram | Page 3 à 4 |
| Approbation convention sud Roussillon et cd 66 pour aire de co-voiturage | Page 5 à 6 |
| Approbation mise en œuvre politique de territoire énergie positive | Page 7 à 8 |
| Approbation convention mise à disposition terrain à l'association cuec | Page 9 à 10 |
| Approbation convention pour servitudes de passage enedis av 7 | Page 11 à 12 |
| Approbation contrat bourgs centre Occitanie | Page 13 à 14 |

Séance du : 24 FEVRIER 2020

| | |
|--|--------------|
| Vote du Compte Administratif 2019 Régie du Port | Page 15 |
| Approbation du Compte de Gestion 2019 Régie du Port | Page 16 à 17 |
| Affectation des résultats de l'exercice 2019 Régie du Port | Page 18 à 19 |
| Modalités du vote du budget primitif 2020 - Régie du Port | Page 20 |
| Vote du Budget Primitif 2020 - Régie du Port | Page 21 à 22 |
| Indemnités de conseil au percepteur pour les missions d'assistance Régie du Port | Page 23 à 24 |
| Avenant au contrat d'amodiation de la ccas pour un an | Page 25 à 26 |
| Vote des taux communaux 2020 - Commune | Page 27 à 28 |
| Reprise anticipée des résultats et affectation 2019 exercice - Commune | Page 29 à 30 |
| Modalités du vote du budget primitif 2020 - commune | Page 31 |
| Approbation du Budget Primitif 2020 commune | Page 32 à 38 |
| Précisions sur les subventions votées aux établissements publics (ccas et epic ot) | Page 39 à 40 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant - contentieux | Page 41 à 42 |
| Reprise anticipée des résultats du BA du Lotissement les Mimosas | Page 43 à 44 |
| Approbation du budget primitif 2020 ba du lotissement les Mimosas | Page 45 à 46 |
| Actualisation de la redevance d'occupation du Foncier Communal CAMPING 2020 | Page 47 à 48 |
| Vote du 1er acompte des subventions 2020 aux associations | Page 49 à 52 |
| Vote du 1er acompte des subventions de + 23 000 euros aux associations | Page 53 à 54 |
| Mission locale des jeunes des P.O - adhésion 2020 | Page 55 à 56 |
| Acquisition de la parcelle AP 78 après exercice du DPU de la SAFER | Page 57 à 58 |
| Approbation de l'avenant N°2 au CEJ - MSA Commune | Page 59 à 60 |
| Modification du tableau des effectifs | Page 61 à 67 |

2-DECISIONS DU MAIRE

Mois de JANVIER

| | |
|--|---------|
| Approbation de la résiliation du contrat de location passé entre la commune de St Cyprien et Mme Maeva DERDEK pour logement de type F3, situé résidence Les Oliviers, apt 45 bat C à St Cyprien plage à compter du 31 janvier 2020. | Page 68 |
| Approbation de la convention de formation par apprentissage proposé par le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé Occitanie Est à 11 000 Carcassonne. La formation se déroule sur l'année 2019/2020. Elle débute le 07/10/2019 et se termine le 12/06/2020 et concerne l'apprenti M. Daniel Jaufry préparant un CAPA jardinier paysagiste. | Page 69 |
| Approbation du rachat de la concession perpétuelle d'un casier n°30 bloc M du cimetière communal, vide de toute sépulture pour être mis à la disposition d'un nouvel acquéreur. Le remboursement à Mme BEDUT du montant du capital initialement versé soit la somme de 838.47 €. | Page 70 |
| Désignation de la société ANIM PASSION SPECTACLES, titulaire du marché public relatif à la représentation d'un spectacle intitulé « Duo yellow moon » au gymnase des Capellans à St Cyprien plage, le 11 janvier 2020 à compter de 12h00 à l'occasion des vœux du maire de Saint Cyprien, selon un montant total de 499.02 € TTC. | Page 71 |
| Modification de la décision du 07/01/2020 relative à l'article 2 indiquant que le remboursement s'effectuera sur le compte de Mme ANNE PALAIS, domiciliée 5 rue Casimir Delavigne, Résidence les Régates N°12, du montant du capital initialement versé, hors frais de timbre et d'enregistrement soit 838.47 € | Page 72 |
| Désignation de la société « EXPERIENCES SARL » représentée par son gérant M. JP CHABBAL titulaire du marché public relatif à la location de matériel selon un montant total de 7 333.42 € HT soit 8 800.11 € TTC correspondant à la location de matériel de sonorisation, éclairage, structure scénique, vidéo captation et retransmission pour les vœux 2020 les 10 et 11 janvier 2020. | Page 73 |
| Résiliation du contrat de location passé entre la commune de St Cyprien et Mme Mireille PUJOL , à compter du 01/01/2020. | Page 74 |

Mois de FEVRIER

| | |
|---|---------|
| Approbation du bail commercial pour l'exploitation d'un local commercial d'une superficie de 92 ca, 6 rue Jules Romains, à la SAS « ETC » de St Cyprien représentée par son président M. Antonio LAZO selon un loyer mensuel de 920 euros et consenti pour une durée de 9 ans à partir du 15 février 2020. | Page 75 |
| Approbation du contrat de location à Mme Libertad GAZEZ pour le logement de type F3, situé 22 place de la République à St Cyprien moyennant un montant mensuel de 300 € à compter du 1 ^{er} mars 2020 pour une durée de 3 ans. | Page 76 |
| Approbation de convention tripartite passée entre la commune, l'école primaire Desnoyer de St Cyprien et l'UDSIS relative à l'organisation de prestations de stage de voile au centre de mer UDSIS, quai Jules Verne à St Cyprien, pour un groupe de 25 participants du 08.06.2020 au 12.06.2020. La prestation comprend la restauration et les prestations d'encadrement de l'activité voile. Le montant de la prestation s'élève à 124 € pour un séjour pour une personne, (31x4 jours), soit un coût total de 3 100 €. | Page 77 |
| Approbation de convention tripartite passée entre la commune, l'école primaire Desnoyer de St Cyprien et l'UDSIS relative à l'organisation de prestations de stage de voile au centre de mer UDSIS, quai Jules Verne à St Cyprien, pour un groupe de 26 participants du 25.05.2020 au 29.05.2020. La prestation comprend la restauration et | Page 78 |

| | |
|---|---------|
| les prestations d'encadrement de l'activité voile. Le montant de la prestation s'élève à 124 € pour un séjour pour une personne, (31x4 jours), soit un coût total de 3 224 €. | |
| Désignation de l'entreprise DELMAS MUSIQUE, 86 avenue du général de Gaulle, à Perpignan, titulaire du marché public relatif à la location de piano selon un montant total 199.80 € TTC, à l'occasion du concert Noël, le 18 et 19 décembre 2020. | Page 79 |
| Désignation de la société EXPERIENCES SARL, titulaire du marché public relatif à la location de matériel correspondant à l'organisation d'un buffet à l'occasion des vœux du maire les 10 et 11 janvier 2020 selon un montant de 1 953.85 € HT soit 2 344.62 € TTC. | Page 80 |

Mois de MARS

| | |
|---|---------|
| Approbation du contrat relatif au transport ferroviaire proposé par la SCNCF pour un départ le 23 juin 2020 et un retour le mercredi 24 juin 2020 dans le cadre de la finale (EDUCAPCITY). La prestation comprend un trajet en 2 nd classe, aller-retour. Le montant de la prestation calculée sur la base de 30 voyageurs (dont 6 adultes, 6 jeunes et 18 enfants) s'élève à 1 781.50 € TTC. | Page 81 |
| Approbation du contrat relatif au transport ferroviaire proposé par la SCNCF pour un départ le 23 juin 2020 et un retour le mercredi 24 juin 2020 dans le cadre de la finale (EDUCAPCITY). La prestation comprend un trajet en 2 nd classe, aller-retour. Le montant de la prestation calculée sur la base de 2 voyageurs (2 jeunes) s'élève à 187.60 € TTC. | Page 82 |

3-ARRETES

Mois de JANVIER

| | |
|---|--------------|
| Arrêté en date du 09 janvier 2020 portant règlement général des emplacements publics de la commune de Saint-Cyprien - Modificatif | Page 83 à 85 |
|---|--------------|

Mois de FEVRIER

| | |
|---|---------|
| Arrêté n°20/TEH-P/046 en date du 10 février 2020 portant réglementation permanent de stationnement – avenue du Roussillon | Page 87 |
|---|---------|